

# Index de l'Égalité Professionnelle entre les Femmes et les Hommes

## Aéroport Toulouse-Blagnac 2024

Depuis plusieurs années, la société Aéroport Toulouse-Blagnac s'engage activement en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelle entre ses collaboratrices et collaborateurs.

Cet engagement se concrétise par une série d'initiatives et d'accords conclus avec nos partenaires sociaux, visant à renforcer l'égalité des chances et à promouvoir un environnement de travail inclusif.

Dans le cadre de la loi « Avenir professionnel » du 5 septembre 2018, un système d'indicateurs a été instauré, permettant de mesurer, sur une échelle de 100 points, les résultats obtenus en matière d'égalité professionnelle au sein de l'entreprise. Cette évaluation repose sur 5 critères clés, soumis à une analyse et à une communication annuelle.

Pour l'année 2024, voici les résultats de l'index d'égalité professionnelle de l'Aéroport Toulouse-Blagnac :

